

UN·E APPRENTI·E CONTRÔLEUR·SE INTERNE F/H

Présentation de la direction

L'inspection générale appuie la Direction générale et accompagne les directions dans l'identification et le traitement des risques avec comme objectif de sécuriser l'institution, les agents, les élus et les services rendus aux usagers.

Raison d'être du poste

Venez rencontrer nos équipes lors du forum de l'apprentissage le 18 avril 2024 à la Maison de la Culture de Seine-Saint-Denis.

Missions principales

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage et dans les conditions prévues par la réglementation relative à l'apprentissage, vous participerez aux missions suivantes :

- Réalisation des contrôles conformité au sein des pôles solidarité,
- Accompagnement à la démarche de contrôle interne dans les services,
- Formalisation des procédures et processus,
- Participer à l'actualisation de la cartographie des risques au sein des directions.

Profil recherché

Niveau d'études : Master en contrôle interne

Compétences requises :

- Maîtriser la gestion des risques
- Maîtriser les techniques et les méthodes utilisés au contrôle interne
- Capacité d'analyse critique et de synthèse

Informations complémentaires et atouts rh

Le contrat d'apprentissage du secteur public est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans, sans limite d'âge pour les candidats reconnus travailleurs handicapés (RQTH). **Attention le contrat de professionnalisation ne peut être conclu avec un établissement du secteur public.**

Les atouts rh

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent·e·s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- de tarifs avantageux sur un catalogue de loisirs et de sorties culturelles (théâtre, concerts, voyages...) grâce au comité des œuvres sociales du Département (CDOS) ;
- de prix imbattables pour des activités sportives (musculation, sophrologie, aquagym, futsal, danse...) grâce à l'association sportive des agent·e·s du Département ;
- Vous bénéficiez d'un accompagnement bienveillant ;
- d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- de 25 jours de congés annuels ;
- des opportunités d'emplois dès la fin de la formation.